



UNIVERSITÉ
SAVOIE
MONT BLANC

■ Bibliothèques
■ Universitaires



SERVICES DES BU

Informations générales - Prêt - Compte
lecteur - Prêt entre bibliothèques - Services
informatiques - Imprimer - Réserver une
salle de travail - Ressources numériques -
Se former - L'appui à la recherche - Exeat/
Quitus

INFORMATIONS GÉNÉRALES

NOTRE SITE INTERNET

◆ <https://www.univ-smb.fr/bu/>

◆ Accès direct via le code QR



TROUVER LES BIBLIOTHÈQUES SUR LES CAMPUS

◆ Onglet Infos pratiques → Les bibliothèques → chaque BU est située et ses collections sont décrites

◆ Onglet Infos pratiques → Horaires : Ici vous trouverez les calendriers et les informations exceptionnelles relatives aux évolutions des horaires

NOUS CONTACTER

◆ Par téléphone :

Annecy : 04 50 09 24 76

Le Bourget-du-Lac : 04 79 75 87 68

Jacob-Bellecombette : 04 79 75 85 64

◆ Par courriel : question-bu@univ-smb.fr

PRÊT

NOS COLLECTIONS

- ◆ Livres (manuels, essais, BD, romans etc.)
- ◆ Périodiques (magazines, revues scientifiques)
- ◆ DVDs
- ◆ Cartes topographiques et géologiques (BU du Bourget)

ET AUSSI... DU MATÉRIEL À EMPRUNTER

- ◆ Ordinateur portable/jeux de société (pour les étudiants et à demander à l'accueil)
- ◆ Petit matériel (casque audio, chargeur, calculatrice...)
L'offre varie en fonction des BU, venez vous renseigner à l'accueil !

COMBIEN ?

Documents : Jusqu'à 20 simultanément y compris le matériel (2 jeux de société et 5 objets, réservés aux étudiants)

- ◆ 21 jours pour les licences
- ◆ 28 jours pour les masters
- ◆ 35 jours pour les alternants
- ◆ 35 jours pour les enseignants, chercheurs et personnels

Sauf exceptions, les emprunts sont renouvelables 1 fois !

Particulier ? Abonnez-vous ! (Gratuit sur critères / 34€ par an)

COMPTE LECTEUR

COMMENT ACCÉDER ?

- ◆ Site web des BU → onglet [Mon compte BU](#)
- ◆ Saisir vos identifiants USMB

QU'EST-CE QU'ON Y TROUVE ?

- ◆ Onglet [Prêts](#) : pour consulter la date de retour de vos documents ou renouveler vos prêts
- ◆ Onglet [Demandes](#) : pour voir où en sont vos réservations de documents
- ◆ Vos blocages et messages

COMMENT RENOUVELER VOS PRETS

- ◆ Aller dans [Prêts](#) → Sélectionner le document puis cliquer sur [renouveler](#)
- ◆ Renouvellement impossible en cas de retard, de prêt restreint ou de réservation par un autre lecteur



PRÊT ENTRE BIBLIOTHÈQUES

Le "PEB" vous permet de faire venir un document d'une bibliothèque extérieure à l'USMB, depuis la France ou l'étranger.

ETUDIANTS ET PERSONNELS DE L'USMB

- ◆ Le service est gratuit pour les étudiants (10 demandes par an) et le personnel (20 demandes par an).
- ◆ Les demandes supplémentaires sont payantes

AUTRES USAGERS INSCRITS

- ◆ Payant : voir notre site web, rubrique [Services](#) → [Faire venir un document](#) → [Tarifs](#)
- ◆ Paiement à la BU ou en ligne, à réception des documents.

COMMENT FAIRE UNE DEMANDE ?

- ◆ Sur le site, aller sur l'onglet [Services](#) → [Faire venir un document](#) → [PEB : je veux un document d'une autre bibliothèque](#)
- ◆ Remplir le formulaire (un courriel récapitulatif vous sera adressé)
- ◆ Vous serez prévenu par courriel de la mise à disposition des documents dans la BU de votre choix.

SERVICES INFORMATIQUES

MATÉRIEL EN LIBRE ACCÈS

- ◆ Ordinateurs
- ◆ Imprimante noir & blanc/couleur
- ◆ Impression en wifi depuis un ordinateur portable via l'intranet
- ◆ Scanner
- ◆ Relieuse

A L'ACCUEIL DE VOTRE BU

- ◆ Achat de kits de reliure (1 baguette, 1 couverture cartonnée et 1 plastique transparent) : 1€
- ◆ Recharger son crédit d'impression : 2€, les 40 pages, 5€ les 100 p. et 20€ les 500 p.
- ◆ Prêt d'ordinateur portable sur place/pour 1 mois, munissez-vous d'une attestation d'assurance resp. civile

BESOIN D'AIDE ?

- ◆ Sur place, nos équipes vous accompagnent pour l'utilisation du matériel en libre accès
- ◆ La Direction du Numérique de l'USMB peut vous répondre sur des questions informatiques à l'adresse suivante : aide-dn@univ-smb.fr



IMPRIMER

IMPRIMER DEPUIS VOTRE ORDINATEUR PERSONNEL

◆ Se connecter au wifi sur l'Intranet étudiant → sélectionner [Imprimer dans les BU](#) dans l'[accès direct](#) → sélectionner [Impression web](#) → choisir l'imprimante et le fichier à imprimer

◆ Attention : uniquement impression recto depuis l'Intranet

IMPRIMER DEPUIS UN ORDINATEUR DE LA BU

◆ Se connecter sur sa session (pas besoin de l'Intranet) → Ouvrir le fichier à imprimer (attention à la localisation et au format) → mise en page et sélection de l'imprimante couleur ou noir & blanc

◆ Les noms des machines diffèrent selon le campus, n'hésitez pas à demander !

BESOIN DE RECHARGER VOS CRÉDITS D'IMPRESSION ?

◆ Il est possible de payer en espèces/CB à l'accueil de la BU

2€ = 40 crédits/ 5€ = 100 crédits/ 20€ = 500 crédits

BESOIN DE SCANNER UN DOCUMENT A4 ?

◆ Scanner un document A4 est réalisable en se connectant au poste relié à la machine et en utilisant le logiciel [Epson Scan 2](#)

RÉSERVER UNE SALLE DE TRAVAIL

Un travail de groupe ? Réservez une salle à la BU !

UNE CABINE OU UNE SALLE ?

◆ La liste équipements est disponible sur le site des BU : onglet [Services](#) → [Réserver une salle de travail](#)

Pour réserver :

◆ A l'accueil de la BU, par téléphone ou sur la page [Réserver une salle de travail](#) via l'outil de réservation [ADE Booking](#). Il faut se connecter avec ses identifiants USMB pour y accéder.

◆ Le mode d'emploi de l'interface est disponible sur la page et les équipes sont toujours là pour répondre à vos questions !

[Règles du jeu](#) :

- Une réservation n'excède pas 2 heures
- Au bout de 15 min. de retard la réservation est annulée

BESOIN DE MATÉRIEL ?

◆ Ordinateurs portables, casques audio, feutres... empruntables à l'accueil

BESOIN D'UNE GRANDE SALLE ?

◆ Dans chaque BU, les grandes salles de formation sont réservables mais sur critère uniquement, contactez-nous !

RESSOURCES NUMÉRIQUES

Un contenu riche et varié : des articles de presse, des revues universitaires, des livres numériques, des méthodes de langues... couvrant l'ensemble des disciplines enseignées à l'USMB !

QUELQUES EXEMPLES

- ◆ Lire [Le Monde](#) du jour grâce à [Europresse](#)
- ◆ Améliorer son anglais grâce à [Assimil](#)
- ◆ Accéder à l'ensemble des [codes juridiques](#) sur [Dalloz](#)
- ◆ Télécharger une norme [AFNOR](#) depuis [COBAZ](#)
- ◆ Consulter une [revue scientifique](#) renommée sur [JSTOR](#)

Et bien plus encore !

COMMENT Y ACCÉDER ?

- ◆ Via le site des BU : se connecter à [Mon compte BU](#) → accéder au menu [Ressources en lignes](#)
- ◆ Elles sont aussi interrogeables depuis la barre de recherche (le catalogue) sur le site web
- ◆ Depuis l'université comme depuis chez vous !
(Attention : certains accès peuvent être restreints)



SE FORMER

POUR QUOI ?

- ◆ Maîtriser le catalogue pour trouver des documents et sélectionner les ressources en ligne pertinentes pour vos recherches
- ◆ Sélectionner et évaluer l'information
- ◆ Savoir citer et respecter les droits d'auteur
- ◆ Organiser un mémoire et créer une bibliographie (Zotero)

COMMENT ?

En présentiel :

- ◆ Par petits groupes avec un bibliothécaire : programme validé par l'enseignant
- ◆ A votre demande : formation spécialisée en fonction de vos besoins

A distance, via le site : consulter le menu [Formation](#) :

- ◆ Des cours en accès libre sur Moodle
- ◆ Des ateliers flash de 30 min en visio
- ◆ Un accompagnement personnalisé à vos demandes par mail



L'APPUI À LA RECHERCHE

Que vous soyez doctorant, chercheur ou enseignant-chercheur, la BU vous accompagne dans votre activité de recherche.

LES SERVICES

- ◆ Accompagnement sur les ressources numériques
- ◆ Formation à la science ouverte
- ◆ Aide à la rédaction du plan de gestion de données
- ◆ Renseignements sur les frais de publication (APC)
- ◆ Aide au dépôt dans HAL et à la création de l'IdHal
- ◆ Accompagnement au dépôt et à la valorisation des thèses
- ◆ Accompagnement au dépôt des mémoires dans DUMAS

EN PRATIQUE

Nous vous proposons :

- ◆ Ateliers à la demande
- ◆ Entretiens individuels
- ◆ Formations

Dans votre laboratoire, à la bibliothèque de votre choix ou à distance.

+ d'infos sur le site en consultant le menu [Appui à la recherche](#)



EXEAT/QUITUS

QU'EST-CE QUE C'EST ?

- ◆ Ce justificatif prouve que vous avez rendu tous vos documents à la BU.
- ◆ Il est nécessaire pour vous inscrire dans une autre université.
- ◆ Il clôt l'inscription à la BU pour l'année en cours.

COMMENT L'OBTENIR ?

Deux possibilités :

- ◆ Sur notre site web, rubrique [Infos pratiques](#) → [Demander un exeat/quitus](#) → compléter le formulaire pour le recevoir par courriel
- ◆ En vous présentant à la banque d'accueil d'une des trois BU, muni de votre carte d'étudiant.

Attention : les BU sont fermées 5 semaines l'été, pensez à anticiper !



